

DEC25151DAJ

Décision du 27 août 2025 portant fin aux mandats de M. Maxime MICHEL en qualité de Directeur adjoint de la Direction du Financement et des Achats (DiFA) et de Directeur adjoint de l'unité n°UAR0236 DiFA

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} décembre 2023 portant nomination de M. Jean-Baptiste HERVOUET en qualité de Directeur de la Direction du Financement et des Achats (DiFA) pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu la décision du 30 mai 2024 portant nomination de M. Maxime MICHEL en qualité de Directeur adjoint de la Direction du Financement et des Achats (DiFA) et Directeur adjoint de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0236 DiFA - Direction Financement et Achats pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} juin 2024,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} septembre 2025, il est mis fin au mandat de M. Maxime MICHEL en qualité de Directeur adjoint de la Direction du Financement et des Achats (DiFA).

Article 2 :

A compter du 1^{er} septembre 2025, il est mis fin au mandat de M. Maxime MICHEL en qualité de Directeur adjoint de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0236 DiFA - Direction Financement et Achats.

Fait à Paris, le 27 août 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

